

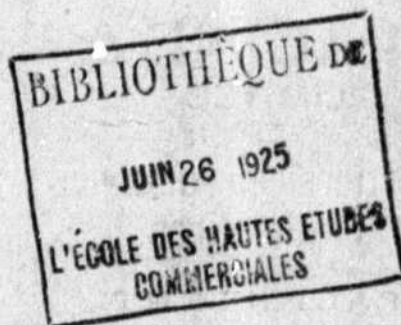
26e ANNEE

JUIN 1925

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Résolutions budgétaires — Extrait des amendements au tarif	83	L'Association des Ressources minières de Québec	89
Séance du Conseil, 6 mai 1925	84	Timbres sur les états de comptes	89
Séance du Conseil, 13 mai 1925	85	Le développement des industries australiennes	90
Les confiseries importées de la Nouvelle-Zélande	86	L'offre et la demande	90
Changements tarifaires et douaniers	86	Le commerce avec les Indes Occidentales	90
Le marché des ustensiles électriques au Brésil	87	Colombie Britannique	91
Ce que la Belgique a acheté du Canada, avril-décembre 1924	88	La Compagnie de Ciment Nationale	91
Rapport semi-annuel de la Banque de Montréal	89	Reprise du Service postal aérien pour Rouyn, P. Q.	92

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux

Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

CONFIEZ VOS ENVOIS A LA WHITE STAR-DOMINION LINE

La voie la plus directe

Le seul service de Liverpool qui assure le transport des envois
directement des chars au quai ou des chars au paquebot.

SERVICE D'ETE

MONTREAL-GLASGOW-BELFAST-LIVERPOOL

Un service hebdomadaire est maintenu par les superbes
paquebots à classe unique, Regina, Doric, Megantic et Canada.
Les plus grands navires partant de Montréal.

MONTREAL-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)

Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et
Colonian effectuent un service de fret hebdomadaire.

SERVICE D'HIVER

PORTLAND-HALIFAX-GLASGOW-BELFAST-L'POOL

Les paquebots Regina, Doric et Canada maintiennent un
service régulier.

HALIFAX-CHERB'G-SOUTHAMPTON-HAMBURG

Par le nouveau navire Pittsburg, type du Regina et du Doric.

PORTLAND-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)

Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et
Colonian effectuent un service de fret régulier.

Les magnifiques paquebots Pittsburg et Arabic maintien-
nent un service régulier au retour d'Europe seulement.

La Compagnie White Star-Dominion met en tout
temps un expert à la disposition des expéditeurs et
consignataires, qui sont invités à demander sa co-opé-
ration sans aucune obligation.



211 rue McGill, Montréal
53 rue Dalhousie, Québec
1008 Edifice de la Banque
Royale, Toronto



WHITE STAR-DOMINION LINE

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1925-1926

PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne Limitée, 328 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. J.-V. DESAULNIERS,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90 rue St-Jacques.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hatton, Company, 18 rue Bonsecours.

TRESORIER:

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 50 Notre-Dame Ouest.

SECRETAIRE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Boudrias J.-V., importateur, thé, café, etc., 223 Notre-Dame E.
Cardin Israël, Dir. "P.-P. Martin Limitée", 50 St-Paul Ouest.
Contant S.-L., salaison en gros, 565 Marquette.
Dézuel W., Dir. "L. Chaput, Fils & Cie Ltée", 2 DeBresoles.
Duquette, Chs., Prés. et Dir. "All. Nationale", 395 Ave Viger.
Gagné J.-C., Gérant "La Prévoyance", 99 St-Jacques.
Gagnon W., manufacturier de chaussures, 452 Ontario Est.
Gareau J.-O., financier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gariépy Edouard, Dir. "Granger Frères Limitée", 43 Notre-Dame Ouest.
Gélinas L.-A., Dir. "Mark Fisher & Son Ltd", 36 Carré Victoria.
Hone Jules, Prés. Agence de Voyages Hone Inc., 95 St-Jacques.

MM. Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., bois en gros, 97 St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. "Ecole des Hautes Etudes Commerciales", 399 Avenue Viger.
Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 101 Boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., Président "Crédit Mont-Royal", 92 Notre-Dame Est.
Pitt Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 119 Craig Ouest.
Rolland J.-Pierre, gér. "Cie de Papier Rolland Ltée", 142 St-Paul Ouest.
Tépanier Léon, Publiciste, Edifice Canada Cement Co.
Vaillancourt Paul, Dir. "L. Martineau Ltée", 451 rue Dorion.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

I.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bressoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adélaïde Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Ludger Gravel, négociant, 36 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 82, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 854, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 216, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 425, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

Raoul-O. Grothé, 556 Boul. St-Laurent.

CONSEIL D'ARRITRAGE

MM. Paul-E. Joubert, C.-H. Catelli, F.-C. Larivière, A. Chaput, A.-E. Labelle, A. Fortier, L. Gravel, J.-E.-C. Daoust, J. Quintal, A. Lambert, J. Ethier, J. Daoust.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1925-26

Affaires Municipales:—MM. J.-N. Cabana, Prés. Adél. Fortier, Gust. France, J.-O. Gareau, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, E.-F. Larivière, L.-A. Lavallée, V. Lévesque, Dr J.-C. Poissant, L. Trépanier, S.-D. Vaillères.

Agriculture et colonisation:—MM. Adél. Fortier, Prés. Hon. G. Boyer, Dr T.-A. Briscoe, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, H.-C. Cornélien, L.-M. Cornélien, S.-L. Contant, Ed. Gernaey, S. Oulmet, Benoit Trudel, Elz. Turgeon.

Assurances et prévention des incendies:—MM. J.-N. Cabana, L.-E. Courtois, J.-E. Clément, Israël Cardin, Chs. Duquette, J.-E.-C. Daoust, H. Gohier, J.-C. Gagné, Paul Oulmet, Ernest Pitt, J. A. Savary, G. Tanguay.

Cuir et Peaux:—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, L. Coderre, Jos. Daoust, Chs. Deguisé, O. Dufresne, W. Gagnon, W. Hébert, J. Jeannotte, B. Lanthier, A.-S. Lavallée, J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, J.-A. Paquet.

Enseignement technique et commercial:—MM. Alph. Bélanger, L. Bourgois, J. DeSerres, L. Favreau, F.-E. Fontaine, Ed. Gariépy, Ludger Gravel, J.-E. Labarre, Dr J.-C. Poissant, P. Ste Marie.

Épicerie et produits alimentaires:—MM. W. Archambault, J.-F.-P. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Coavrette, H. Delorme, W. Déziel, C. Dubéau, J. Huisman, Alf. Ledue, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce:—MM. J.-A. Bonneville, J.-N. Cabana, W. J. Anglès, H. Laureys, A. Lépine, J.-Théo. Leclerc, J.-O. Binéau, F.W. Lapointe, Y. Marchand, A.-W. Patenaude, L.-N. Fatenne.

Expositions et musées:—MM. Jos. Aincy, S.-A. Baulne, P. Belhumeur, J.-O. Gareau, L. Hamelin, J. Jutras, J.-H. LaRocque, Hy Miles, Jean Rolland, J.-P. Rolland, A.-D. Sauvageau, A. Terroux, J. Trépanier.

Finances:—MM. J.-V. Desaulniers, Prés. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, J. Filiatrault Adél. Fortier, C.-E. Gravel, Ludger Gravel R.-O. Grothé, Alex. Prud'homme, J.-A. Paulhus, J.-P. Rolland.

Immigration et Emigration:—MM. Jules Hone, Prés. Dr T.-A. Briscoe, L.-M. Cornélien, Chs. Duquette, Adél. Fortier, Jos. Fortier, L. Trépanier.

Législation:—MM. L.-A. Lavallée, C.R. Prés. J.-A. Bonneville, Israël Cardin, J.-E.-C. Daoust, Chs. Duquette, R. Faribault, Jos. Filiatrault, A.-H. Hardy, J.-O. Gareau, J.-C. Lamothe, J.-M. Savignac.

Mines, forêts, hydro-électriques et produits chimiques:—MM. Alfred Roy, I.C. Prés. J.-T. Armand, Jos. Contant, W.-H. Côté, H.-F. Fortier, L.-G. Gravel, J.-A. Laferté, A.-F. Larose, R. Préfontaine, P. Rioux, E. Vadboncoeur.

Nouveautés:—MM. T. Cardin, Arm. Dupuis, J. Filiatrault, Geo. Hamilton, J.-P. Gervais, E. Jetté, H. Lamy, A.-F. LaGoucer, J.-F. Lohel, G.-R. Martin, L.-N. Messier, A.-I. Vaillères.

Quincaillerie et métaux:—MM. Léop. Aubry, J.-A. Barrette, A.-F. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, Alf. Jeannotte, T. Latourelle, Art. Léger, A. Legris, H. Prud'homme, Av. Raymond.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes:—MM. C.-H. Catelli, Prés. J.-E. Caron, L.-M. Cornélien, Jules Hone, J.-A. Labelle, O. Lefebvre, S. Oulmet, J.-A. Paulhus, M.-J. Quédus, C.-E. Racine, L. Turcotte, J.-A. Trudeau, Paul Vaillancourt.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

**NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES**

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MacTIER
K. T. DAWES	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	SIR WILLIAM PRICE
SIR CHARLES GORDON	DONAT RAYMOND
	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guarantee"

224 rue St-Jacques

MONTREAL

TELEPHONE MAIN 6803

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,890.13
Fonds administrés :	19,064,537.81

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE POUSSILLÉ, Paris.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.P., C.R., LL.D., Montréal.
Vicomte E. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. N. PERODEAU, Montréal.
Hon. THOMAS CHAPAIS, Québec.
Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Main 2557



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation.

Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés.

La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bouquiner" tout à votre aise.

Rayon des Livres Français

Nouveautés, Romans, Littérature, Poésie, Critiques, Auteurs Classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livres d'utilité pratique, Cartes et Guides pour automobilistes, Mécanique Automobile, Livres spécialement destinés aux bibliothèques paroissiales et Scolaires, Albums et Livres d'images pour enfants, Grands Ouvrages de Bibliothèque, Collections de Livres Reliés, Editions de luxe.

Rayon des Livres Canadiens

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

Rayon des Livres Religieux

Le plus grand choix de Littérature Religieuse en Amérique: Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

Demandez Nos Catalogues

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MONTREAL, JUIN 1925

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

RÉSOLUTIONS BUDGÉTAIRES

Extrait des amendements au tarif

1.—Que le mot "chèque" doit comprendre aussi tout document ou écrit, non tiré sur une banque ni adressé à une banque, en retour duquel une banque peut effectuer le paiement d'une somme d'argent, à l'exception d'un coupon et d'un document émis seulement dans un but de règlement ou de virement de compte entre les banques, et ce chèque ainsi défini devra porter la taxe du timbre imposée sur les chèques par ladite loi.

2.—Qu'une lettre de change transmise ou délivrée à une banque et tirée sur une personne en dehors du Canada devra, pour les fins de la valeur du timbre à y apposer, être censée tirée pour un montant n'excédant pas vingt-cinq cents dollars.

3.—Qu'aucune personne vendant une valeur étrangère ne devra dans ses transactions émettre une lettre de change tirée sur une personne en dehors du Canada, à moins d'y apposer un timbre de la valeur de deux cents pour chaque cinquante dollars jusqu'au montant de deux mille cinq cents dollars.

4.—Que la taxe du timbre imposée par ladite loi sur les mandats ou chèques de voyageurs sera également imposable aux mandats ou chèques de voyageurs émis par une banque ou par une autre personne.

5.—Les lettres de change ou billets à ordre détenus par une banque à titre de garanties subsidiaires d'une avance ou de toute autre créance pour laquelle des timbres de la valeur requise en vertu du présent article sont apposés aux lettres de change, aux billets ou à d'autres documents appropriés, ne seront pas assujettis aux dispositions du présent article. Si ledit effet de garantie subsidiaire est payé par une personne qui en est responsable, les timbres de la valeur requise selon le paragraphe 3 (a) du présent article seront apposés audit effet et oblitérés par la banque avant que celle-ci ne rende ledit effet.

6.—La demande par écrit du client d'une banque priant celle-ci de transporter du compte de ce client à une autre banque une somme déterminée devant être simplement déposée au crédit du client dans ladite autre banque, et l'avis donné par écrit, par une banque à son client, qu'une somme déterminée est placée au crédit du client pour être seulement transférée et déposée au crédit du client dans une autre banque, ne sont pas sujets à l'impôt

du timbre prescrit par l'article douze de la présente loi.

7.—A la première plainte faite au Ministre ou à tout fonctionnaire de la Douane et de l'Accise contre une personne ayant omis d'affranchir convenablement un reçu donné par ladite personne, le Ministre peut permettre à cette personne d'apposer le timbre de la manière prescrite à l'article quatorze de ladite loi dans un mois de la date de l'autorisation, moyennant le paiement d'une amende de dix dollars.

8.—Le paragraphe quatre de l'article 19BBB de ladite loi, tel que modifié par l'article trois du chapitre soixante-huit du Statut de 1924 étant une liste d'articles exemptés non assujettis à la taxe de consommation ou de vente, est modifié en retranchant dudit article trois, chapitre soixante-huit, les mots "machines à essence devant servir dans des bateaux que des pêcheurs possèdent de bonne foi individuellement, pour leur usage personnel dans la pêche" où ils se trouvent aux lignes vingt, vingt et un et vingt-deux, trente-huit, trente-neuf et quarante, et cinquante-huit, cinquante-neuf et soixante dudit article trois, et ledit paragraphe quatre de l'article 19BBB est de nouveau modifié par l'addition audit paragraphe des articles qui suivent, savoir:

"Les plants de légumes; les formes de bottes et souliers y compris les chaussures en caoutchouc et les patrons de bottes et souliers y compris les chaussures en caoutchouc; les marchandises énumérées aux item 453e et 469a du Tarif des Douanes; les articles et matériaux devant être employés exclusivement à la fabrication des marchandises énumérées aux item 453e et 469a du Tarif des Douanes; les matériaux, à l'exclusion de l'outillage d'usine, employés au cours de la fabrication ou de la production, qui comptent directement dans le coût des marchandises énumérées aux item 453e et 469a du Tarif des Douanes".

9.—Le cautionnement exigé du marchand de gros ou du commissionnaire patenté en vertu du paragraphe sept de l'article 19BBB de ladite loi représentera un montant d'au plus quinze mille dollars et d'au moins deux mille dollars.

10.—Toute mesure basée sur le paragraphe huit de la présente résolution sera censée être entrée en vigueur le vingt-cinquième jour de mars 1925,

et s'appliquer à toutes les marchandises importées ou sorties de l'entrepôt pour consommation ce et après ce jour, et s'appliquer aux marchandises antérieurement importées à l'égard desquelles nulle déclaration d'entrée pour la consommation n'a été faite avant ce jour.

11.—Toute loi basée sur la présente résolution, sauf le paragraphe huit, entrera en vigueur le premier jour de juillet 1925.

— o —

SEANCE DU CONSEIL

—

Du consentement unanime des membres, le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 6 mai 1925 sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, P. Vaillancourt, I. Cardin, A.-S. Lavallée, H. Laureys, J. Hone, J.-O. Labrecque, J.-V. Boudrias, W. Déziel, et le secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 29 avril est lu et approuvé.

Hôpitaux.—Invité par M. le président, M. J.-N. Cabana, président de la Commission des Affaires municipales, fait un rapport succinct du travail préliminaire qui a été fait par cette Commission au sujet de l'hospitalisation dans les hôpitaux généraux. Il dit que d'après un exposé qui a été alors fait, la Loi de l'Assistance Publique n'aide pas assez ces institutions. Quand la Commission aura obtenu un état détaillé de la position de chacun des hôpitaux généraux, elle pourra alors étudier tout le sujet et faire rapport.

Règlement d'emprunt et émission d'obligations.—Le règlement suivant est soumis à la considération du Conseil:

Sur proposition de M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. C.-E. Gravel,

IL EST RESOLU de soumettre, pour qu'ils soient adoptés, à une assemblée générale spéciale de la Chambre de commerce du district de Montréal, à être convoquée à cet effet, les règlements suivants, savoir:

REGLEMENT "A" AUTORISANT UN EMPRUNT DE \$100,000

Le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal est par les présentes autorisé à emprunter au nom de ladite Chambre, ci-après désignée "La Corporation", de Le Crédit Foncier Franco-Canadien, une somme de cent mille dollars (\$100,000) remboursables dans cinq ans, avec intérêt au taux de 6% par an, payables semi-annuellement le 1er jour des mois de juin et de décembre de chaque année, et aux termes et conditions ordi-

naires des prêts de Le Crédit Foncier Franco-Canadien, lesquels termes et conditions le Conseil de ladite Chambre est autorisé d'arrêter avec le prêteur; et à affecter d'hypothèque spéciale à la garantie du remboursement dudit prêt les immeubles ci-après décrits appartenant à la Chambre de commerce du district de Montréal, savoir:

1.—Un emplacement composé des lots de terre connus et désignés sous les numéros cent quarante, cent quarante et un, et sous le numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (140, 141 et 142-1), tous des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Jacques.

2.—Le lot de terre connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-2), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Gabriel, avec les bâtisses y érigées.

La dite Chambre de Commerce du District de Montréal devant toutefois avoir, en vertu du dit contrat de prêt, le privilège de rembourser en tout temps au créancier, une somme de quarante mille dollars (\$40,000) en déduction du dit prêt, et sur tel remboursement, d'obtenir du créancier mainlevée de son hypothèque sur l'immeuble en second lieu ci-dessus mentionné.

REGLEMENT "B" AUTORISANT L'EMISSION DE \$90,000 D'OBLIGATIONS

1.—En outre de l'emprunt projeté de cent mille dollars (\$100,000), devant affecter en première hypothèque les immeubles ci-après décrits, le Conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal est autorisé, pour et au nom de la dite Chambre, ci-après désignée "la Corporation", pour rencontrer les obligations par elle assumées en rapport avec tels immeubles et le coût de l'édifice à être érigé sur l'immeuble en premier lieu ci-après décrit, à emprunter une somme de quatre-vingt-dix mille dollars (\$90,000), et pour cette fin à émettre quatre-vingt-dix (90) obligations de mille dollars (\$1000) chacune, payables au porteur, à Montréal, avec intérêt au taux de sept pour cent par an payable semi-annuellement au moyen de coupons, les dites obligations remboursables le premier février mil neuf cent quarante-cinq en or ou en monnaie légale équivalente du Canada, et rachetables au pair avant échéance, le Conseil de la Corporation déterminera la date que porteront ces obligations et tous les autres détails s'y rapportant, y compris le mode et les conditions de leur rachat.

2.—Pour garantir le paiement des dites obligations les intérêts et tous les autres accessoires usuels, le Conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, pour elle et en son nom,

pourra d'une manière spécifique, hypothéquer, grever, nantir et affecter au nom d'un fiduciaire pour les porteurs d'obligations, et lui céder, transporter et nantir au même titre les immeubles ci-après décrits subordonnement à une première hypothèque au montant principal de cent mille dollars (\$100,000) et une hypothèque additionnelle au montant de dix mille dollars (\$10,000) pour garantir les accessoires, à être consenties sur les dits immeubles, savoir:

a) Un emplacement composé des lots de terre connus et désignés sous les numéros cent quarante, cent quarante et un, et sous le numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (140, 141 et 142-1), tous des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Jacques.

b) Le lot de terre connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-2), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Gabriel, avec les bâtisses y érigées.

3.—Une des conditions de l'émission des dites obligations devra être que les immeubles en premier lieu ci-dessus décrits ne pourront être vendus par la Corporation avant le rachat total de telles obligations, et que l'immeuble en deuxième lieu ci-dessus décrit ne pourra être vendu avant que l'hypothèque de cent mille dollars (\$100,000) en faveur de Le Crédit Foncier Franco-Canadien soit réduite à la somme de soixante mille dollars (\$60,000) et l'acte de fiducie devra donner au fiduciaire le droit dans ce dernier cas, de libérer l'immeuble en deuxième lieu ci-dessus décrit de toutes les obligations de tel acte de fiducie.

A toute date où la Corporation, pour une raison ou pour une autre, aura à effectuer le remboursement du prêt comportant première hypothèque sur les dits immeubles elle pourra effectuer un nouvel emprunt à cet effet pour un montant n'excédant pas le principal du prêt alors existant, et à un taux d'intérêt n'excédant pas six et demi pour cent par an, et le fiduciaire devra donner priorité au nouveau prêteur pour le principal, intérêt et accessoires de sa créance.

4.—Le Conseil d'administration de la Corporation ne pourra vendre les dites obligations à un prix inférieur à leur valeur nominale, mais il pourra emprunter toutes sommes qu'il jugera à propos sur le gage et la garantie de telles obligations.

5.—Dès que pour toute autre cause que leur paiement à échéance ou leur rachat, les dites obligations ou l'une d'elles retourneront dans la possession de la Corporation, elles deviendront la propriété absolue de cette dernière et elles seront traitées et considérées comme obligations non

émises, et la Corporation pourra les émettre ou réémettre, ou, si elle le juge à propos, les annuler et détruire ou les remplacer par de nouvelles obligations de même forme et teneur et en disposer conformément aux dispositions précitées.

Pour donner effet au présent règlement, le Conseil de ladite Corporation est autorisé à passer, au nom de ladite Corporation, un acte de fiducie en faveur d'une Compagnie de Fiducie garantissant lesdites obligations à être émises, tel acte de fiducie devant contenir outre les conditions ci-dessus, toutes autres clauses et conditions que le Conseil de ladite Corporation jugera à propos.

o

Après quelques explications sur ce projet de contrat de la part de MM. Desaulniers et Gravel, ces derniers proposent aussi ce qui suit: "Qu'une assemblée générale spéciale des membres de la Chambre de commerce du district de Montréal soit convoquée pour mercredi le 13 mai courant à 3 heures P.M. pour prendre en considération et adopter, s'il y a lieu, les deux projets suivants:

a) Règlement autorisant le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal à emprunter de Le Crédit Foncier Franco-Canadien la somme de cent mille dollars (\$100,000) à un taux n'excédant pas 6% l'an et portant première hypothèque.

b) Règlement autorisant le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal à émettre des obligations au porteur au montant de quatre-vingt-dix mille dollars (\$90,000) remboursables dans vingt ans et portant intérêt à 7% l'an et garanties par une deuxième hypothèque.

Le tout est adopté unanimement.

Et la séance est levée.

o

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 13 mai 1925 sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P., J.-A. Paulhus, 2ème V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, J.-P. Rolland, J.-A. Laferté, Henry Laureys, Ernest Pitt, L.-A. Gélinas, S.-L. Contant, J.-O. Labrecque, W. Déziel, Israël Cardin, A.-S. Lavallée, et le secrétaire, membre du Conseil.

Assistaient également:—MM. J.-P. Gervais, J.-H. Langevin, Dan. Brunet, S. Ouimet, N.-T. Gagnon, Gérard Parizeau, Lucien Besnard.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 6 mai courant est lu et approuvé. M. Paul Vaillancourt s'excuse.

Après le dépouillement du courrier, M. C.-E. Gravel demande aux membres de faire du recrutement et aider à maintenir l'effectif de la Chambre,

car, continue-t-il, nous assumons des obligations en dotant notre institution d'un nouvel immeuble. Il faudra y faire face et pour cela un plus grand nombre de membres ne nuirait certes pas.

Ajournement des séances.—Il est proposé par M. S.-L. Contant, appuyé par M. J.-A. Laferté, que les séances soient maintenant ajournées jusqu'au mercredi 23 septembre prochain. Adopté.

Et la séance est levée.

LES CONFISERIES IMPORTEES DE LA NOUVELLE-ZELANDE

Le "Bulletin des Renseignements Commerciaux" a déjà publié dans ses numéros 1067 et 1069 (12 et 26 juillet 1924) un aperçu du marché des confiseries dans la Nouvelle-Zélande. Les statistiques de l'année terminée le 31 décembre 1924 viennent d'être publiées, et indiquent d'une manière claire que les manufacturiers australiens ont la ferme intention de garder ce marché pour eux. Il y a une diminution dans le volume des importations dans toutes les variétés.

En 1924, il a été importé pour £96,711 de chocolats en boîtes de fantaisie, comparativement à £193,458 en 1923. La part du Canada a été de £12,228 en 1924, comparativement à £18,598 l'année précédente. Les chiffres correspondants pour l'Angleterre sont £31,535 et £42,475. D'autre part, les importations d'Australie ont augmenté de £30,132 en 1923 à £41,319 en 1924.

Les importations de bonbons de chocolat en paquets simples, pour le commerce ont atteint une valeur de £70,493 en 1924 comparativement à £76,893 en 1923. Là encore, le commerce canadien a subi un recul, ayant fourni £9,509 en 1923 et £7,302 en 1924. Les importations d'Australie ont avancé de £17,448 à £26,816, et celles des Etats-Unis, de £555 à £653.

Pour ce qui est des confiseries qui ne sont pas mentionnées séparément, les importations ont baissé de £109,296 en 1923 à £95,668 en 1924. Dans cette catégorie de marchandises, le Canada a fait mieux que dans les chocolats, ayant fourni pour £1,407 en 1923 et pour £1,415 en 1924. Les importations du Royaume-Uni sont évaluées à £55,617 en 1923 et £34,595 en 1924. Les importations d'Australie ont avancé de £35,769 à £48,074 et celles des Etats-Unis ont baissé de £4,540 à £1,763.

Ces statistiques n'indiquent en rien que les bonbons canadiens sont moins appréciés en Nouvelle-Zélande; elles sont plutôt la preuve d'une amélioration dans la production domestique. Les prix ont baissé quelque peu, mais certainement pas assez pour affecter les importations à ce point.

Pour ce qui est des bonbons recouverts de chocolat, il est maintenant considéré que le commerce du Canada est définitivement établi.

Le ministère du Commerce, Ottawa, a le dossier de toutes les importations de confiseries en 1924. Les maisons canadiennes intéressées peuvent en obtenir une copie sur demande.

CHANGEMENTS TARIFAIRES ET DOUANIERS

La documentation exigée par les douanes espagnoles

M. Arthur G. Lebel, consul intérimaire d'Espagne à Montréal, informe, au sujet de l'avis paru dans le Bulletin de la semaine dernière, qu'une copie de l'entrée d'exportation au Canada doit accompagner le certificat d'origine, etc., fourni avec les marchandises expédiées en Espagne.

Le tarif grec sur la farine de blé

Le secrétaire du commerce britannique à Athènes informe que le taux de conversion du papier monnaie en or pour le paiement des droits d'importation grecs sur la farine de blé est maintenant de 6½ drachmes de papier pour 1 drachme-or. Sous le tarif conventionnel, ou le plus bas, qui s'applique maintenant au Canada, le droit sur la farine est de 8¼ drachmes-or par 100 kilos (220 livres), plus 25 p. 100 de ce droit comme taxe municipale, et une autre surtaxe de 20 p. 100 pour l'emprunt obligatoire, prélevé sur le montant combiné des deux autres impôts. Il y a aussi d'autres taxes moins importantes.

Il appert qu'en février le taux de la conversion en or pour le paiement de la taxe sur la farine a été réduit de 5 à 4, mais a été augmenté à 6½ en avril. La valeur nominale du drachme grec est de 19.3 cents, et la valeur courante du drachme-papier, au cours actuel du change, est un peu au-dessous de 2 cents.

Les droits italiens sur le sucre

Le bureau du Commissaire du Commerce à Milan communique les informations suivantes sur la réimposition des droits italiens sur le sucre: Le tarif actuellement en force est comme suit: sucre 1ère qualité, 9 liras-or par quintal, plus 400 liras-papier par quintal pour taxe de manufacture; sucre de deuxième qualité, 6 liras-or par quintal, plus 384 liras-papier par quintal comme taxe de manufacture. Dans le cas des marmelades et gelées, le contenu en sucre est calculé à 12 p.c. du poids, et les droits sont prélevés sur cette proportion de

Tél. Main 3210 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS

& CHARBONNEAU

AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance,

Règlement de successions
50, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Main 678

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

82, RUE S.-JACQUES MONTREAL

(En face du Journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—FAPETIERS

Livres de comptabilité; formulés en magasin et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE BELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque: — achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

Tél. Main 2287

Rés. Rockland 349

J. E. C. DAoust

ARCHITECTE

Diplôme de P. A. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAoust

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6536

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'École Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis 3925. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc La-fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS
Coin Sainte-Catherine Est

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER

Syndics & Liquidateurs

517, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS

SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

Eugène Prévost
L.I.C.

Herman Ferras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,

Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*

Malles, Sacs de voyages, Harnais

Marque

"ALLIGATOR"



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés "Alligator" sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Jamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service insurpassables en mer.

POUR L'EUROPE

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots "à une classe de cabines" assure un service parfait entre Montréal et Québec, d'un côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cofh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B.

POUR L'ORIENT

Quatre superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient. Départs tous les quinze jours.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

D. R. KENNEDY

Agent-général, dépt. des Passagers
142, rue St-Jacques
Montréal.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaux, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

TÉL. MAIN 4782

TRAINS de JOUR
en

5 HEURES
Pour **QUÉBEC**
(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chars parlours et réfectoirs

LE CITADEL

Train de nuit supérieur
Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 236, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

sucre de première qualité. Dans le cas de pelures de fruits et de confitures, le contenu en sucre est calculé à 60 jusqu'à 80 p. 100 du poids et la taxe est prélevée sur cette proportion de sucre de première qualité et non pas au sucre de deuxième qualité.

Les douanes françaises et les factures

Une brochure vient d'être publiée contenant un rapport du colonel Hercule Barré, Commissaire du Commerce à Paris, (actuellement au Canada), sur les exigences des douanes françaises concernant les factures. Les maisons canadiennes peuvent obtenir cette brochure au ministère du Commerce, Ottawa.

Les formules de facture de l'Australie

Le département des Douanes et du Commerce de l'Australie vient de publier une brochure sur les formules qui sont exigées pour les factures de marchandises importées en Nouvelle-Zélande à partir du 1er juillet 1925. Les exigences des douanes australiennes ont déjà été données dans la brochure No 32 F. T. D. du ministère du Commerce, et qui a été distribuée par tout le Canada. Les nouveaux règlements ne comportent qu'un léger changement dans la rédaction. Dans la déclaration de la valeur, il y a un nouveau paragraphe couvrant les marchandises expédiées en consignation. Le ministère du Commerce a fait imprimer une nouvelle brochure donnant les formules de facture et de certificat exigées par les douanes australiennes et des copies en seront adressées aux maisons qui en feront la demande.

— o —

LE MARCHE DES USTENSILES ELECTRIQUES AU BRÉSIL

La position actuelle ou potentielle du Brésil dans le développement hydro-électrique est des plus satisfaisante parce que les conditions climatiques s'ajoutent aux avantages géographiques pour la production de pouvoirs hydrauliques qui peuvent être facilement convertis en énergie électrique. C'est pourquoi le développement de l'hydro-électrique a été entrepris sur une grande échelle et à un coût qui se compare avantageusement avec tous les autres pays de l'Amérique du Sud, mais la fabrication d'ustensiles électriques n'a pas fait de grands progrès, de sorte qu'il y a là un vaste marché pour l'importation. Il est bon d'ajouter qu'il n'y a guère d'inspection dans l'installation des systèmes électriques ou la pose des fils, et qu'il n'y a pas de règlements spéciaux gouvernant les entrepreneurs.

Les importations d'ustensiles électriques ne sont pas indiquées séparément dans les rapports des douanes brésiliennes, mais sont toutes groupées sous la même entête. Il en a été importé 2,594 kilogrammes en 1921; 2,686,000 en 1922; et 2,787,000 en 1923. Cependant, ces chiffres ne comprennent pas les carbons, les dynamos, les générateurs, les lampes, les moteurs, les transformateurs, les câbles d'aucune sorte, ni les isolateurs qui sont tous classifiés séparément.

Un des principaux facteurs militant actuellement contre la vulgarisation et l'appréciation des ustensiles électriques est leur coût surtout quand il est exprimé en milreis.

Fers à repasser.—Il y a un bon marché dans les grandes villes. Les principales sources d'approvisionnement, et les principaux fournisseurs actuellement sont la General Electric qui a ici ses magasins, une ou deux corporation des Etats-Unis et un bon nombre d'exportateurs allemands. Un bon fer de 3 livres coûtant c.a.t. 20\$000, ce qui est à peu près \$2.20 en cours canadien, trouverait une bonne chance de se vendre rapidement.

Grilleuses de pains.—L'usage de ces grilleuses se répand, non seulement pour les ménages, mais dans un grand nombre d'hôtels importants. Comme les modèles sont variables, les comparaisons de prix sont difficiles.

Rôtisseuses.—Le Hotpoint à une chaleur, de 3 livres, se vend au commerce environ 20\$800 en papier, moins 15 p. 100, et celui de 6 livres, une seule chaleur, 50\$000 moins 15 p. 100. La demande est bonne et semble progressive.

Fers à friser.—Il n'y a pas de raison pour qu'ils n'aient pas un gros marché. Le demande est stable et grandissante d'année en année.

Fer à souder.—Très peu d'ouverture à présent parce que la méthode est trop avancée, mais il y a déjà une certaine demande.

Chaufferettes à eau.—Elle ne sont pas encore d'usage courant parce que les villes les plus importantes ont d'admirables services de gaz.

Laveuses électriques.—Les seules que l'auteur ait vues, deux ou trois, avaient été importées personnellement. Dans la plupart des cas il est très difficile de trouver des serviteurs qui voudront les manoeuvrer. Le lavage à la main par les Brésiliennes coûte si peu que la laveuse électrique devient une extravagance.

Glacières électriques.—Une glacière efficace et à bas prix se vendrait bien. Il y a déjà sur le marché plusieurs marques allemandes qui semblent gagner du terrain. Le prix élevé est la principale objection contre les marques canadiennes.

Système d'éclairage.—Il y a peu de demande pour des systèmes d'éclairage électrique actionnés par un moteur à combustion interne dans l'est du Brésil, mais il y a une certaine demande dans le sud et le centre. Les meilleures marques de bat-

terie électrique sont bien établies, et il serait sage de ne coter que sur les moteurs et les générateurs. Pour introduire de nouveaux systèmes électriques au Brésil il est nécessaire d'en consigner au moins un au complet pour fins de démonstration.

Douanes.—Les droits de douane sur les fers à repasser, les poêles, les grilleuses et autres ustensiles, sont de 5 p. 100 de la valeur facturée. Les laveuses seraient classifiées par parties. En général, il est difficile d'établir quels sont les droits sur une machine compliquée comme des générateurs ou des réfrigérateurs sans en avoir les devis dans tous les détails.

Représentation.—Pour introduire de nouvelles lignes, il est nécessaire de faire un peu de publicité par pancartes en couleurs, etc. La compétition est vive, mais le marché mérite un effort. Un certain nombre de firmes européennes et des Etats-Unis, entre autres la General Electric, vendent directement de leurs magasins. Les Allemands font de même, consignants généralement de stocks à leurs représentants ou vendant à compte ouvert à court ou à long crédit.

o

CE QUE LA BELGIQUE A ACHETE DU CANADA, AVRIL-DECEMBRE 1924

Farine de blé.—Depuis trois ans, les exportations directes de farine de blé canadienne à la Belgique ont une valeur variant de \$20,000 à \$30,000, (22,813 pour avril-décembre 1924) mais une certaine partie de la farine créditée aux Etats-Unis doit venir du Canada. Les importations belges de farine se font principalement par la France et les Etats-Unis.

La plus grande partie de la farine consommée en Belgique est moulue localement. L'industrie de la minoterie est très importante et elle est protégée par un impôt de douane de 2 francs par 100 kilos. Un gros importateur d'Anvers, dans ce commerce depuis quaranté ans, dit que le marché belge exige une farine claire et de choix. Environ 95 p. 100 des arrivages canadiens ou américains de 1924 sont de la farine de blé dur sans mélange. Il s'est vendu très peu de farine des Etats-Unis ou du Canada depuis six mois. Les cotations belges pendant ce semestre ont été de \$1 à \$1.50 de moins par 100 kilos.

Généralement parlant, et vu les salaires belges qui sont beaucoup plus bas, la Belgique n'est pas un marché naturel pour la farine canadienne. Avant la guerre, il ne se vendait pas de farine canadienne du tout. Anvers est un marché à blé et non à farine.

Farine d'avoine et avoine roulée.—La valeur des importations de la période avril-décembre (\$21,056), représente une bonne avance, la période

correspondante de 1923 ayant donné seulement \$13,507. Ces importations se composent en grande partie de marques en paquets tant de fabriques bien connues au Canada et aux Etats-Unis. Ce n'est pas un marché nouveau, et ces dernières années indiquent que la part du Canada a une tendance à s'améliorer.

Cyanamide.—Les importations d'avril-décembre, pour \$18,829, représentent un débouché nouveau et qui mérite une certaine attention parce que, apparemment, les Etats-Unis ne peuvent concurrencer ce produit; les rapports du Commerce n'en font pas mention, et le Canada exporte beaucoup aux Etats-Unis. Cette substance chimique est produite par une seule compagnie canadienne. En avril-décembre, la Belgique en a importé 11,993 tonnes, dont 2,280 tonnes venant de France et 9,713 tonnes d'autres pays. Ce produit est admis en franchise.

Papier d'emballage.—Bien que cette marchandise soit importée sur une grande échelle en Angleterre, en Chine et au Japon, une entrée de \$12,644 en avril-décembre semble indiquer les premières ventes sur le continent.

Pour ce qui est des autres papiers, le marché a été approché avec des papiers à écrire, papiers à livre et à journal, mais les prix canadiens sont trop élevés. De plus le papier à journal du Canada est trop lourd.

Lait condensé.—La Belgique est un important marché pour le lait condensé ou évaporé. La plus grande demande est pour le lait non sucré. Les importations de lait sucré en avril-décembre 1924 ont été de 241 tonnes, dont 101 tonnes venant de Hollande et 39 tonnes de Suisse. Les autres pays en ont fourni 100 tonnes, la quantité créditée aux Etats-Unis étant négligeable. Il est difficile de donner les quantités de lait non sucré qui comprend le lait de beurre et autres variétés, mais les statistiques américaines indiquent qu'en 1924 les Etats-Unis en ont expédié pour \$326,074. Il semble qu'il s'agit de lait non sucré. Les exportations canadiennes, \$12,240, représentent une perte comparative à avril-décembre 1923 qui a donné \$28,291; les importations des Etats-Unis ont subi une baisse semblable.

Boeuf gelé.—Une entrée de \$10,900 comme valeur des importations de boeuf gelé en juillet-décembre 1924 représente un commerce nouveau pour le Canada, et il est compris que cette viande était destinée à l'Allemagne, ou la Suisse.

Sucre.—La Belgique est fameuse pour sa production sucrière et il est surprenant de la trouver parmi les pays importateurs. Les importations de sucre de canne brut en 1924 ont été de 35,526 tonnes tandis que le nombre d'hectares consacrées à la culture de la betterave à sucre en 1924 était de 81,152, la production totale de l'année étant de 24.8 millions de quintaux (220 livres) de sucre. Les importations de sucre brut de betterave, la

même année, ont été de 3,221. Pour ce qui est du sucre raffiné, la Belgique est un fort exportateur, ses exportations d'avril-décembre 1924 étant de 108,110 tonnes. Cependant, les importateurs d'Anvers maintiennent que le marché du sucre est mondial et que les tendances du marché dépendent des conditions internationales, et comme il se produit très peu de sucre de canne au pays, il y a de temps à autre un débouché pour le sucre granulé ou en morceaux du Canada. L'année 1922 en a été un exemple, puisque dans les derniers neuf mois, il en a été expédié pour \$683,287. Pour la même période de 1923, les arrivages ont été de \$5,712, et en 1924, de \$10,306, mais une avance de 1924 sur 1923 n'a guère de signification.

Whisky.—Le rye canadien se vend en Belgique depuis 1895. Les importations d'avril-décembre 1924 ont été de \$10,216, dont la moitié en transit. Cette boisson se vend actuellement 35 francs la bouteille, plus une taxe de luxe de 10 p. 100 payée par le consommateur, ce qui est un prix élevé en Belgique. Il se vend ici beaucoup de whisky écossais, mais le whisky canadien n'a pas de concurrence. Il sert surtout à la confection de cocktails qui deviennent de plus en plus populaires en Belgique. Il faudra cependant beaucoup de temps avant que ce commerce devienne considérable.

Tabac.—La vente de tabac canadien sur le marché de Belgique n'est pas une nouveauté, puisque en 1914 il s'en est vendu pour \$15,600. La valeur des importations d'avril-décembre, \$14,916, représente une avance sur 1923, alors que le total de \$7,163 se répartissait en \$4,824 pour feuilles et \$2,339 pour cotons et coupures. Le tabac canadien consigné en Belgique vient des comtés de Kent et d'Essex, et pendant plusieurs années était vendu par un agent de coopérative. Cependant, il y a quelques années, une firme canadienne indépendante a fait le chiffre le plus considérable d'affaires.

Les importateurs demandent des retailles et des feuilles de tabac de graine canadienne en plus grande quantité; ils veulent aussi un tabac à bon marché pour hacher. Des échantillons sont désirés d'avance, et les paquets doivent être réguliers.

Les planteurs canadiens feraient bien de soigner un peu plus la classification de leurs tabacs afin d'en arriver au niveau des Burleys et tabacs de Virginie qui ont un grand écoulement pour la cigarette.

RAPPORT SEMI-ANNUEL DE LA BANQUE DE MONTREAL

Le rapport semi-annuel de la Banque de Montréal contient des points intéressants, dont l'un l'augmentation du capital de \$27,250,000 à

\$29,916,700 dû à l'absorption de la banque Moisons.

Le total de l'actif est maintenant de \$718,194,797 à comparer à \$679,934,064 il y a un an. L'actif liquide de \$424,673,558 équivaut à 65.92% de la responsabilité publique, contre \$394,814,161, ou 64.48% pour le terme correspondant de 1924.

Les prêts courants et escomptes au Canada, comprises les avances aux cités et municipalités, se montent à \$233,220,041 à comparer avec \$240,877,107 pour l'année dernière.

Les dépôts qui se chiffrent à \$604,851,116 montrent une augmentation substantielle de \$30,529,291, les dépôts ne portant pas intérêts s'élèvent à \$126,109,000 et ceux portant intérêts à \$475,504,000.

C'est, en somme, un commencement d'année qui fait augurer les meilleures espérances.

L'ASSOCIATION DES RESSOURCES MINIERES DE QUEBEC

L'Association des Ressources minières de Québec a été formée dans le but de promouvoir le développement rationnel des ressources minières de la Province de Québec et des industries qui s'y rattachent par les moyens suivants:

Premièrement: Par la recherche et la diffusion des meilleures connaissances et des dernières découvertes en rapport avec l'exploitation des ressources minières de la province au moyen de Conventions, Conférences, Irradiations, Circulaires ou lettres hebdomadaires.

Deuxièmement: Par l'étude, la surveillance et la demande aux autorités compétentes de la législation nécessaire à la conservation et à la protection des ressources minières de la province et spécialement de la législation pour protéger le public contre les propositions malhonnêtes.

Troisièmement: Par l'établissement d'un bureau central de consultations composé d'experts en droit, en finance, en Génie civil et en comptabilité et dont les opinions seront données gratuitement.

Timbres sur les états de comptes

En vertu d'un ordre du ministre intérimaire des Finances, en date du 27 mai dernier, les états de comptes pour des montants de \$10. ou plus, sur lesquels apparaît un ou des crédits, est ou sont sujets au timbre de taxe excepté quand des reçus ont été donnés sur lesquels le timbre apparaît. Dans tel cas, l'état de compte devra comporter que "le timbre de taxe a été payé" et être initialé par l'envoyeur.

Le développement des industries australiennes

Le département du Commerce et des Douanes vient de publier une intéressante liste de marchandises dont la fabrication a commencé en Australie depuis l'application du présent tarif douanier, en mars 1920. Cette liste comprend entre autres choses: tôle d'acier, câble d'acier, valves électroniques, records de gramophones, cuivre en barres, fil et tuyaux; pièges à lapins; cuir de chamois, oeillets, briquettes, désinfectants pour moutons, fer galvanisé, fil d'acier, laine filée, acier fin, lingots et billots, signaux de chemin de fer, chaussures en caoutchouc, vis de bois, boulons à clavette et autres objets de même nature, fils de coton, tissus à serviettes, soude caustique, huile raffinée, tubes de chaudière à vapeur, turbine à vapeur, alternateurs et générateurs électriques, câbles de téléphone, câbles d'aluminium, accumulateurs électriques, corsets, gélatine et ustensiles de cuisine en aluminium.

Une autre liste, également préparée par le ministère des douanes donne les industries, qui tout en n'étant pas nouvelles, ont considérablement développé leur production depuis la mise en vigueur du tarif de 1920. Cette liste, avec comparaisons du nombre de fabriques entre 1919-20 et 1922-23 est comme suit: confiserie—181 fabriques en 1919-20; 238 en 1922-23. Tissus de laine—29 fabriques en 1919-20 et 40 en 1922-23; bonneterie et tricots—104 fabriques en 1919-20 et 240 en 1922-23.

D'autres industries qui ont grandement augmenté leur production mais sur lesquelles il n'existe pas de renseignements détaillés sont: la machinerie électrique, les accessoires, et les isolants électriques, la carrosserie d'automobiles, les pianos, le ciment, le cuivre en feuille et la céruse.

On trouve d'autres indices du développement des industries australiennes dans l'achat dans divers Etats de la Commonwealth, par une grande compagnie d'automobiles du Canada, de sites pour l'érection de fabriques pour l'assemblage des parties de la construction des carrosseries d'automobiles; du Canada, de sites pour l'érection de fabriques pour l'assemblage des parties de la construction des carrosseries d'automobiles; l'amalgamation de deux grandes compagnies australienne et anglaise pour la fabrication intensive de la chaussure en caoutchouc, et l'annonce du prochain départ de Londres des représentants d'une firme anglaise bien connue qui a fait des arrangements pour la fabrication sur une grande échelle de records de gramophones en Australie.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Otto Moler, Dar es Salaam, Afrique-est, importe produits de la ferme, alimentation, bois. Entrerait en relations commerciales avec les exportateurs canadiens.

LE COMMERCE AVEC LES INDES OCCIDENTALES

Il n'y a peut-être aucune partie du monde qui est plus favorable à un commerce réciproque avec le Canada que les Indes Occidentales. Les produits des deux pays ne se concurrencent pas; ils se complètent plutôt.

Les Indes Occidentales peuvent nous fournir les produits tropicaux et en retour, elles peuvent acheter notre farine et une quantité considérable de divers articles manufacturés.

Tout ce qui semble nécessaire à une expansion de notre commerce vers ce côté, c'est un tarif favorable et un service régulier de navires bien aménagés et pourvus d'entrepôts frigorifiques et ayant une rapidité telle qu'il n'y aurait plus rien à craindre pour le transport des fruits et autres produits périssables. Quelques progrès ont été accomplis en ce sens depuis 1920, mais il y a encore beaucoup à faire et c'est dans ce but qu'une délégation très représentative est venue des tropiques pour essayer de résoudre cette question.

Durant les trois dernières années le commerce canadien avec les Indes Occidentales a été comme suit:

	Importations	Exportations
1923	\$18,255,000.	\$12,948,000.
1924	20,276,000.	15,354,000.
1925	22,016,000.	15,432,000.

Comme on le voit, le commerce est déjà considérable, mais il peut être de beaucoup augmenté.

Les chiffres qui sont donnés plus haut montre les affaires qui ont été faites avec les Bermudes, la Guinée Anglaise, l'Honduras, les Barbades, la Jamaïque, Trinidad, Tobago et les autres parties des Indes Occidentales qui, toutes jouissent des bénéfices du traité avec le Canada. Toutes ces îles sont riches en fruits de toute sorte. Cependant, vu le manque d'entente tarifaire, elles peuvent difficilement atteindre le marché Canadien et concourir avec les Etats-Unis par manque d'encouragement tarifaire. Les bananes en sont un exemple. Durant la dernière année fiscale, l'importation des Etats-Unis de ce seul fruit s'est chiffré à la somme de \$4,194,000 et de près de \$5,000,000 pour l'année précédente quand celle des Indes Occidentales a été tellement petite qu'elle ne valait pas même une mention.

VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4725 - 4736

Royal Exchange Assurance

DE LONDRES, ANGLETERRE

Fondée en 1719

Nous transmettons les genres d'assurances suivants:

CONTRE L'INCENDIE

Accidents,
Maladies,
Fidélité
et
Garanties,
Responsabilité
Patronale et
Risques de travail.



Automobiles
(log. vol. collisions
et responsabilités
en général),
Risques d'Équipage,
Assureurs,
Iris de Glace,
Responsabilité
civile.

Actif dépassant \$ 60,000,000.00
Pertes payées, au-delà de \$200,000,000.00

Directeurs Canadiens Locaux:

Air Vincent Meredith, Bart. Montréal
Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G. Montréal
Vicente R. de Roumefort. Montréal
H. B. Mackenzie, Ecr. Montréal
Arthur Barry, Gérant Général
J. Weir Brown, Assistant Gérant
Alfred C. A. Noël, Gérant du Dept. des Accidents

Bureau-Chef pour le Canada:

EDIFICE ROYAL EXCHANGE

50, rue St-François-Xavier,

Montréal

Nous demandons des agents pour tout le Canada.

**Le fer martelé est ce qu'il y a
de plus nouveau et de
plus riche**

pour les

*Candélabres, Lampadaires, Electroliers,
Garnitures de Chemine, Grilles
pour foyers et portes d'entrée,
Chenets avec panier
pour cheminée*

Les objets de fer martelé se distinguent par leur cachet d'antiquité, leur facture à la fois sobre et artistique, ... et remarquez que nous sommes les seuls — dans Montréal — à mettre au service de notre clientèle UN ARTISTE EUROPEEN spécialisé dans les travaux de fer martelé.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTATINEAU, administrateur

Téléphone: Est 01 43

L. C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

“Gauthier Electric Limited”

M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C. Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric Limitée.

Le but de ce changement est motivé par le fait que certaines maisons ou certains individus ont adopté des noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents. L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette confusion.

La maison continuera ses opérations dans son ancien immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même personnel — le seul changement étant dans le nom de la maison.

Actif
\$1,231,635.00

Assurances
en force
\$51,227,458.00

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS
Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.

Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE

Manufacturiers, Entrepreneurs, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Attelages, etc.

AUTOMOBILES

Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE
99 rue St-Jacques, Montréal.

Tel. Bell
Main 4310-11-12-13

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitrés.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE COMPANY MONTREAL

I. L. LAFLEUR, Président,
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923

de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif \$17,337,895.19

Surplus des porteurs de polices 5,607,808.09

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.

B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée. MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7285

Les automobiles Nash sont les meilleures



L'histoire étonnante de neuf années de succès constants pour la Nash

Depuis sa fondation en 1916, l'automobile NASH a fait des progrès tellement appréciables qu'elle occupe aujourd'hui la huitième place et forme un chapitre impressionnant dans l'histoire du véhicule-moteur. Dans les neuf années de son existence la NASH a obtenu une renommée mondiale et les produits de ses vastes usines ont une valeur qui est rarement répétée.

Guidées par l'expérience de C.-W. Nash, les affaires de cette firme ont pris une telle expansion vigoureuse et progressive qu'aujourd'hui la NASH est l'une des quelques manufactures qui fabriquent 85% des chars qui sont annuellement sur le marché.

Une telle croissance prouve que la valeur de la NASH la rend la favorite du public acheteur et connaisseur.

Tout fait prévoir la continuation des progrès de la NASH. Le record des ventes est surpassé avec une rapidité surprenante. La demande pour le "Special Six" et autres modèles de six cylindres atteint des proportions sans précédents.

Avec un produit de la plus grande valeur et une organisation puissante; avec des ressources financières gigantesques, il est évident que la NASH va surpasser encore tout ce qui s'est vu jusqu'à ce jour.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO., LTD.

Siège social: 385 Ontario Est

596 Ste-Catherine Ouest — 215 Durocher — 1545 Boulevard Saint-Laurent

Poste de service: 375 Ontario Est

Provincial Motor Sales Ltd.

2320 Lafontaine

Linteau Automobile Ltée

44 Ontario E.

Aussi 20 succursales dans la Province.

**Ecole des Hautes Etudes
Commerciales de Montreal**

Préparent aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Delivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des Comptables de Montreal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Publique, Droit Civil, Droit commercial, Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Fondée en 1827

Génie Civil — Chimie Industrielle

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les écrivains des cours classiques y sont admis sans examen.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

1436, RUE SAINT-DENIS,

MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited

**SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS
ET MALLE**

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec.

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinze semaines.

— Australie.

— Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Charlottetown à St-Jean, Terre-Neuve, tous les 21 jours.

Service intercostal et oriental entre Montréal, Victoria, Vancouver, Yokohama et Shanghai, tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.

De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.

De Vancouver à l'Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Vancouver à la Chine et au Japon, tous les mois.

Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.

De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du

Pacifique, Vancouver, C. B.

P. H. SCOTT, agent général du

fret d'Ontario, Toronto, Ont.

P. A. CLEWS,

gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,

Londres, S. W. 1., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.

R. B. TEAKLE, gérant-général, 220 St-Jacques, Montréal.



**COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE FRANÇAISE**

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU

SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUBEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2805

MONTREAL

Il en est de même pour le sucre qui pourrait être importé ici sous le couvert d'un tarif préférentiel plus substantiel.

Les navires jouent un grand rôle dans le développement de ce commerce et leur aménagement suivant les procédés les plus modernes, est une nécessité qui s'impose. Les navires de la marine marchande canadienne sont tout désignés pour ce service et, afin d'en accentuer le progrès, il serait peut-être de bonne politique de lui donner un aide tangible.

Il est à espérer que le problème sera résolu à la conférence qui a actuellement lieu entre les représentants des Indes Occidentales et ceux du gouvernement canadien.

Nous tenons en même temps à noter l'envoi d'un mémoire très documenté que nous fait tenir M. T. B. Macauley, l'apôtre du commerce entre les îles tropicales et notre pays.

Colombie Britannique

Le département des Terres de la Couronne de la Colombie Britannique vient de publier une mappe des plus intéressantes au point de vue commerce, pêche, chasse, itinéraire, ressources naturelles, etc.

Cette mappe est à la disposition des membres de la Chambre au bureau du secrétaire, où on pourra la consulter en tout temps.

LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE

La maison CREDIT-CANADA donnait, récemment, les dix raisons principales qui lui faisaient recommander les obligations de la "Compagnie de Ciment Nationale", une institution essentiellement de la province de Québec qui ouvrait ses portes au public il y a quelques jours.

Ici, comme dans le reste du monde, l'industrie du ciment semble entièrement liée aux développements économiques de notre époque. Et si cette relation de cause à effet, a été peu sensible, dans les commencements, elle n'a fait que s'accroître avec le temps, au point que nulle part ailleurs on ne peut constater une expansion plus rapide et plus constante. C'est tellement vrai que si l'on cessait, aujourd'hui, de fabriquer du ciment, ce matériel de première nécessité dans les constructions modernes de tous genres, il en résulterait une perturbation comme il ne s'en est pas vue dans tous les domaines de l'activité économique, commerce, industrie ou finance.

On peut rappeler à cette occasion qu'il y a à peine cinquante ans que le ciment de Portland est connu aux Etats-Unis qui furent, sur ce point

comme sur bien d'autres, les précurseurs du Canada. En effet, si le ciment fut inventé vers l'an 1797, en Angleterre, ce n'est qu'en 1872 qu'on commença d'en fabriquer chez nos voisins. C'est vers ce temps que l'on vit deux petites fabriques de ciment s'établir dans les Etats de Pennsylvanie et d'Indiana. Durant la première décennie on n'en fabriqua guère que 40,000 sacs par année, mais cette production annuelle, de nos jours, dépasse 400,000,000 de sacs. Voici donc une industrie qui s'est multipliée cent mille fois dans à peu près cinquante ans.

Au Canada, toutes proportions gardées, les progrès de l'industrie du ciment n'ont pas été moins rapides. La construction des routes, jusque là impassables, les matériaux de drainage, les travaux d'améliorations de toutes sortes entrepris par les fermiers, la construction, d'une façon générale, dans les villes comme dans les campagnes, tout a contribué, depuis une couple de décades, à faire du ciment un des éléments les plus précieux et les plus actifs de la prospérité et de la richesse nationales.

L'industrie du ciment au Canada ayant été jusqu'ici la chose d'un puissant monopole, un intérêt nouveau s'ajoute donc au fait que la "Compagnie de Ciment Nationale" vient d'inviter le public à aller visiter ses usines dont la construction est terminée, et aussi au fait qu'une nouvelle production annuelle, qui pourra atteindre 900,000 sacs, sera bientôt mise à la disposition des constructeurs dans tous les genres.

A noter aussi que les usines de la "Compagnie de Ciment Nationale" se placent du coup parmi les meilleures et les plus perfectionnées de l'univers et qu'elles représentent, à peu près, en fait de perfection, tout ce qu'on peut atteindre d'un capital bien appliqué et d'ingénieurs compétents.

Quant aux perspectives de succès de l'entreprise, elles nous ont été exposées dans un entretien que nous avons eu avec le gérant-général de CREDIT-CANADA, et que nous résumons dans les quelques paragraphes concis qui suivent:—

"L'industrie du ciment est nécessaire au développement économique du pays comme le pain est nécessaire au corps humain. La fabrication du ciment n'offre rien de compliqué, contrairement à l'opinion généralement répandue. Le procédé est simple: La matière première qui consiste principalement de pierre à chaux, est prise sur place. La pierre est broyée et calcinée dans des fourneaux. A ce produit on ajoute une faible quantité de gypse, puis on pulvérise de nouveau obtenant ainsi le Ciment Portland prêt pour le commerce.

"L'industrie du ciment dans la Province de Québec est, aujourd'hui le monopole d'une seule Compagnie, ce qui fait que le ciment coûte environ 10% plus cher dans Québec que dans Ontario.

"La vente annuelle du ciment dans la Province de Québec a augmenté dans des proportions gigantesques, comme le démontre le tableau suivant:

	Barils	Valeur
1918	1,564,341	\$1,003,534.00
1923	3,173,993	6,347,986.00

"Quinze Cents demandes de négociants, d'entrepreneurs, etc., de la Province de Québec, de l'est de l'Ontario et des Provinces Maritimes donnent à la Compagnie la perspective de commandes pour 2,700,000 barils, soit trois fois le chiffre de sa production annuelle.

"La Compagnie a déjà affecté plus de \$1,700,000 à son entreprise et possède en propre,—à Montréal-Est, une des fabriques de ciment les mieux équipées du monde, érigée sur un gisement de 118 arpents de la plus belle pierre à ciment qui existe, le tout ayant une valeur estimée à \$3,000,000. A raison d'une production annuelle de 900,000 barils, les réserves de matière première dureront, d'après des forages pratiqués, plus de 90 années.

"Les usines ont été construites sous la direction de M. Richard-K. Meade, ingénieur spécialiste, de Baltimore, employé comme ingénieur-conseil par plus de vingt des principales compagnies de ciment Portland des Etats-Unis. M. Meade, qui conserve la direction générale de l'entreprise, vient de s'adjoindre comme directeur de la fabrication M. Joseph Descarries, ingénieur-chimiste, ci-devant attaché à la Canada Cement Co.

"Le prix de gros du ciment dans la Province de Québec, non compris le prix des sacs, a dépassé, ces dernières années, \$2.00 le baril à l'usine. Le coût de fabrication, tous frais compris à part ceux des sacs, tel qu'établi par M. Meade, est de 0.90c aux usines modernes de la Compagnie de Ciment Nationale. Ce prix et une production annuelle de 900,000 barils donnent un profit de \$725,000., soit près de SEPT FOIS le montant des intérêts à 7% de l'émission d'Obligations de \$1,500,000. Les recettes laissent prévoir un profit qui pourra facilement atteindre jusqu'à 20% sur les actions ordinaires.

"Les directeurs et fondateurs de la Compagnie ont eux-mêmes versé au trésor près de \$1,000,000. sur des actions privilégiées, et les souscripteurs aux présentes obligations et aux actions se comptent au nombre de plus de MILLE qui ont engagé leur argent après avoir fait un examen minutieux de l'entreprise et de ses possibilités."

De son côté, pour ceux que le voisinage du trust pouvait inquiéter, M. Olivar Asselin, dans un article resté célèbre parmi les financiers, disait:

"Que l'entreprise indépendante peut réussir à côté des trusts, toute l'histoire économique des trente dernières années est là pour le démontrer. Les deux cinquièmes de l'acier fabriqué aux Etats-Unis proviennent d'usines indépendantes, établies en concurrence de l'U. S. Steel Co., et toutes prospères. Les filatures de coton se multiplient au Canada en face

de celles de la Dominion Textile Co. La brasserie Frontenac n'a pas tué le trust de la brasserie, mais le trust ne l'a pas empêché de vivre, loin de là, bien qu'elle eût débuté avec un capital notoirement insuffisant. Quand les "National Breweries" s'organisèrent, deux jeunes employés d'un des établissements englobés, la brasserie Proteau & Carignan, fondèrent à Québec avec un capital insignifiant la brasserie Champlain, qui en moins de cinq années payait de gros dividendes. La St. Mary's Cement Company, d'Ontario, vend sa production sans difficultés et à gros bénéfices, au milieu de plusieurs usines exploitées par la Canada Cement Co."

A tout prendre, et comme le disait le "Commercial and Financial World", de New York, "le ciment de la "Nationale" comptera parmi les meilleurs produits du genre et l'on peut compter que l'entreprise rapportera de beaux profits à ses propriétaires."

On a déjà rappelé la part prise dans la Compagnie de Ciment Nationale par un groupe puissant de Franco-Américains de Fall River et de New Bedford, Mass. C'est un détail qui mérite d'être souligné. Quand on songe qu'il y a, dans la Nouvelle Angleterre, plus d'un million et demi de Franco-Américains, on ne peut que se réjouir de cette initiative qui a rapproché au point de vue industriel les deux plus forts rameaux de la race Canadienne-française en Amérique.

— o —

Reprise du Service postal aérien pour Rouyn, P.Q.

La permission a été accordée au "Northern Air Service, Limited," Haileybury, Ont., faisant un service aérien cinq fois par semaine entre Haileybury, Ont. et Rouyn, P.Q., de transporter les correspondances qui lui seront remises, mais ce transport se fera aux risques et périls des envoyeurs.

Conditions d'envoi:

1. Chaque correspondance doit porter écrite visiblement sur le côté adresse, la mention: "Par voie aérienne".
2. L'affranchissement ordinaire en timbres doit être apposé sur le côté adresse.
3. Une estampille aérienne spéciale vendue par la Compagnie ou ses agents, représentant une valeur de 25 cents, doit être apposée au verso de l'enveloppe en paiement du port spécial fixé par cette Compagnie aérienne.



Le nouvel édifice Dupuis Frères, érigé par Archambault & Leclair. Ingénieur: Arth. Surveyer. Architecte: H. S. Labelle.

Dupuis Frères construisent en béton pour la permanence

L'édifice de Dupuis Frères, qui a été récemment terminé, est un exemple de construction pour les magasins départementaux modernes. Bâtie en béton armé avec plancher en béton et façade en brique, il est à l'épreuve du feu et permanent.

Canada Cement Company, Limited

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips

MONTREAL

Bureaux de ventes:

MONTREAL - TORONTO - WINNIPEG - CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

LAPORTE - MARTIN, LIMITEE

Distributeurs de la fameuse

Marque Victoria

- | | | |
|--------|---------|------------|
| Saumon | Tomates | Blé d'Inde |
| Fèves | Pois | Catsup |
| Olives | Epices | Vinaigre |
| Homard | Thé | Café |

MARCHANDISES PREFEREES DES BONNES EPICERIES

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA



LES

PRODUITS

UNIC

SONT

"toujours les meilleurs"

Montreal Dairy

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

FUMEURS !!!

Lorsque vous renou-
vellerez votre pipe,
n'oubliez pas que la
pipe "SICANA" est
la meilleure pour le
prix, que vous n'avez
jamais eue.



Sa cartouche en aluminium, avec ses six cannelures, la rend injutable et imbouchable, d'une aspiration incomparable et des plus faciles à nettoyer. Il s'agit de frotter cette cartouche avec un morceau de journal, et elle devient comme une neuve.

Il y a des milliers de fumeurs qui ont une "SICANA" !!! demandez leur appréciation : 95% vous répondront que c'est la pipe merveilleuse.

Elle est en vente chez tous les principaux détaillants à \$1.50. Si on ne peut vous la procurer, adressez-vous directement chez

JOS. COTE Limitée

IMPORTATEURS

188 rue St-Paul, Québec

SEULS AGENTS AU CANADA

Aussi propriétaires des célèbres marques J.C. à 35c; J.C. DE LUXE à 75c; "METOC" (avec tube) à 75c; "BRUXO" broyeur sculptée (avec tube) à \$1.50.

Cent appels de longue distance dans un mois

"Nous avons eu au-delà de cent communications par Longue Distance, le mois dernier", dit une maison de courtage de Montréal. "Nous avons tenu constamment nos clients de l'extérieur au courant des fluctuations des valeurs et avons pris leurs commandes en même temps. Les commissions qui en ont résulté directement valaient à elles seules plusieurs fois le coût des messages de Longue Distance, sans compter les caractéristiques agréables du service."

Le téléphone coûte à une famille moins de 2% de ses déboursés annuels.

Chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de VOTRE téléphone.



Commerce et Facilités Bancaires

Dans toutes les parties du Dominion, la Banque de Montréal met à la disposition des hommes d'affaires et des maisons de commerce une organisation bancaire complète. Pour prolonger ses six cents succursales et pour élargir le champ de ses opérations, la Banque a des correspondants dans toutes les parties du monde et des bureaux à Londres, Paris, New-York, Chicago, San Francisco et Mexico.

Chacune des succursales de la Banque fait ainsi un commerce bancaire actif de caractère à la fois local, national et international.

L'actif dépasse \$700,000,000.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

Banque Canadienne Nationale

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège social : Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000
Actif, plus de 122,000,000

263 succursales au Canada dont
219 dans la Province de Québec.

Filiale en France :

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.



Le Chemin du Succès

POUR réussir, il faut que vous ayez foi en vous-même, dans votre talent et votre travail; mais sans argent pour vous aider, le succès est incertain.

Avec un peu d'argent, le succès vient plus vite. Cette Banque vous invite à poser les fondations de votre prospérité.

Quand vous aurez ouvert un Compte d'Épargne, il faudra continuer à y faire des dépôts réguliers pour arriver au succès complet que vous désirez.

Demandez notre livre "Le Vieux Bas de Laine"—il montre comment les petites économies font vite de grandes sommes.

La Banque Royale du Canada

FS435

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1907

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve	\$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924)	\$40,616,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration

L'HONORABLE SIR HORMIDAS LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général

M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Au Royaume
du Tapis**

Fondé en 1872

GRON et DETAIL

Import. leurs directs,
nous pouvons embellir
votre foyer à des
prix défiant toute
compétition!

Choix insurpassable
de marchandises ex-
clusives de qualité
garantie dans les
plus nouveaux des-
sins.



FILIATRAULT
SPECIALISTE

**Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.**

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. L'anc. 4970

MONTREAL

NOUVEAU CATALOGUE DERY
pour le printemps



Très complet, illustré à
profusion, instructions de
culture pratique pour
Graines de légumes,
Fleurs,
Céréales de semence
et plantes de toutes
sortes, etc.

sera prêt sous peu.

GRATIS, demandez-le.

Tel. Nain 2836

Insecticides, engrais chi-
miques, nourriture pour
volailles, écailles d'hu-
tres broyées, gravier,
graines pour oiseaux, ba-
choirs d'os, incubateurs
Buckeye, etc., toujours en
stock.

Nous achetons graines de mil et trèfle. Envoyez
échantillons et quantité, nous ferons les plus hauts prix
suivant qualité.

HECTOR L. DERY

17 Est Rue Notre-Dame

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-
ville, Qué., sous la sur-
veillance du Gouverne-
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui
existe. Rectifié quatre
fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE
FLACONS :

Gros	42 onces	Prix	\$3.50
Moyens	26 "	"	2.55
Petits	10 "	"	1.10

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



**Lake of the Woods
Milling Co. Limited**

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medecine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.